

Un plan pour protéger les personnes vulnérables en cas de canicule

Les vagues de chaleur peuvent entraîner un risque sanitaire pour les citoyens. En prévention, une période de veille saisonnière est ouverte jusqu'au 15 septembre. A l'approche de ces vagues de chaleur, il est important de rappeler le fonctionnement du dispositif spécifique ORSEC « gestion sanitaire des vagues de chaleur ».

Une mobilisation renforcée en cas de vague de chaleur :

En situation de grandes chaleurs, une attention particulière est portée aux personnes vivant à leur domicile et fragilisées :

- de plus de 65 ans,
- invalides de plus de 60 ans,
- de moins de 60 ans en situation de handicap,
- vulnérables.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Mulhouse, la Clé des Aînés, service d'accueil à destination des seniors, tient un registre municipal confidentiel des personnes vulnérables souhaitant être contactées en cas d'alerte canicule (niveau 3, vigilance orange du Plan ORSEC « gestion sanitaire des vagues de chaleur » déclenchée par le préfet du Haut-Rhin). Afin d'être enregistré sur ce registre, les personnes doivent s'inscrire en se rendant directement à La clé des Aînés. Il est possible de signaler une situation complexe en contactant le service qui prendra attache avec la personne.

En cas de déclenchement du niveau 3, des bénévoles et des volontaires de la Ville de Mulhouse sont chargés d'appeler les personnes figurant sur la liste pour prendre de leurs nouvelles et leur rappeler les précautions d'usage. Si une personne ne répond pas, le Centre Communal d'Action Sociale prend le relais et peut si nécessaire déclencher une intervention des services d'urgence.

Rappel des différents niveaux de vigilance :

- Niveau 1, vigilance verte : jusqu'au 15 septembre, un dispositif d'information préventive est mis en œuvre,
- Niveau 2, vigilance jaune : avertissement chaleur. La préfecture du Haut-Rhin renforce les mesures de communication et la Ville se prépare pour un éventuel niveau 3. Il est recommandé aux populations d'être attentives et de ne pas pratiquer d'activité physique de manière trop intensive,

- Niveau 3, vigilance orange : alerte canicule déclenchée par le préfet. Pour que le plan Canicule se déclenche, il faut que sur trois jours, les températures minimales (la nuit) atteignent 19° et les températures maximales 35°. D'autres facteurs peuvent être pris en compte notamment pour le plan Canicule qui peut être déclenché : écarts aux seuils de température, humidité de l'air et ozone. Les établissements de santé mettent en place leurs protocoles.
Le CCAS de la Ville de Mulhouse, en fonction de l'évolution météorologique locale peut décider du déclenchement de ce niveau 3.
- Niveau 4, vigilance rouge : mobilisation maximale déclenchée par le Premier ministre. Elle nécessite l'implication de l'ensemble des services dans la mise en œuvre de la protection générale des populations.

Des mesures de protection simples pour moins souffrir de la chaleur :

En cas de forte chaleur, il est recommandé de boire beaucoup d'eau, de manger, de mouiller son corps et de se ventiler. Pour garder la fraîcheur chez soi, il est conseillé de garder ses volets fermés. Il faut éviter l'alcool et l'effort physique. Il ne faut pas hésiter à donner des nouvelles à ses proches régulièrement et à contacter un médecin en cas de faiblesse ou de malaise.

Pour s'inscrire sur le registre municipal confidentiel ou signaler une situation complexe :

La Clé des Aînés - 41 avenue Kennedy - Mulhouse - 03 89 33 79 29.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.
Fermé le mercredi.
Info Canicule au 0 800 06 66 66.

Contact presse

Alicia GACH
Tél. : 03 89 32 59 92
Port. : 06 16 32 33 41
alicia.gach@mulhouse.fr



@Mulhouse_presse



mulhouse.fr/fr/espace-presse/